



RAPPORT
D'ACTIVITE
2018



INSPIRA

ESPACE INDUSTRIEL
RESPONSABLE ET MULTIMODAL

SYNICAT MIXTE INSPIRA

Créé par :

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes


www.isere.fr



Développé par :



Aménagé par :


groupe ELEGIA

En partenariat avec :

- 

- 

- 

- 

- 

- 

- 

- 

- 

Membre de :











- ▶ Edito p 4
- ▶ Le syndicat mixte,
une organisation opérationnelle... p 5
- ▶ Budget 2018 p 7
- ▶ Les temps forts de 2018 p 8
- ▶ Les actions de 2018 p 10
- ▶ Promouvoir le site p 23
- ▶ Les entreprises p 26

SOMMAIRE

EDITO

« INSPIRA, espace industriel responsable et multimodal » est confirmée par l'attention portée par les acteurs socio-économiques.

L'année 2018 a débuté par un parcours sonore. Les habitants ont ainsi eu l'occasion de percevoir la Vallée du Rhône et INSPIRA sous un autre angle. Illustration parfaite de l'année 2018 : la capacité à se projeter ensemble dans l'environnement et l'industrie aujourd'hui et demain.

2018 est l'année de l'aboutissement de plusieurs années de travail rigoureux de bureaux d'études, de notre aménageur et de l'ensemble des équipes, mobilisés pour faire aboutir un dossier complexe. Mis en enquête publique au printemps, INSPIRA s'est matérialisé dans les mairies de Sablons, Salaise-sur-Sanne et Chanas. En décembre, le Préfet a pris les arrêtés permettant à INSPIRA de se réaliser.

Quelle industrie de demain ? Quelle place de l'environnement ? Quels emplois ? Le Syndicat Mixte s'est mobilisé dans des échanges avec les lycéens autour de l'économie circulaire et des métiers de l'environnement. Participant à l'identité d'INSPIRA, l'économie circulaire a conduit à l'accueil d'investisseurs français et étrangers dans ce domaine nouveau. Une grande partie des activités du Syndicat Mixte vise à intégrer l'économie circulaire comme un élément concret et fort d'INSPIRA.

Plus rapide, l'installation des nouveaux locaux de l'entreprise Delmonico-Dorel. Le laboratoire des matériaux de carrières et du béton est ainsi au plus proche de la plateforme de transports au sud d'INSPIRA. L'inauguration de l'entreprise Hexcel assure une dynamique économique au nord d'INSPIRA. Ce projet est issu d'une rencontre en

2011 avec l'industriel. Cela démontre toute la construction et les échanges nécessaires avant une nouvelle implantation. Transports ferroviaires et fluviaux sont au cœur d'INSPIRA et un atout pour les entreprises et les habitants.

L'aménagement d'INSPIRA passe par une modification du paysage et par de nouveaux espaces favorables à la biodiversité : renaturation de la Sanne, accueil de mares favorables aux amphibiens, nichoirs, arbres protégés pour leur mise en senescence favorable à l'accueil de hiboux et de petits ducs, limitation de l'éclairage extérieur,...

L'année 2019 sera l'occasion du dixième anniversaire de la création du Syndicat Mixte et surtout l'année de la concrétisation d'INSPIRA aux yeux de tous.

Jean-Pierre BARBIER,
Président d'INSPIRA
Président du Département de l'Isère



Crédit@Meaghan Major

LE SYNDICAT MIXTE

UNE ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Créé par arrêté préfectoral 2009-02037 du 3 mars 2009, le Syndicat Mixte est compétent pour les études, la réalisation, l'aménagement, la promotion, la commercialisation et la gestion de la zone industrielo-portuaire de Salaise-Sablons dénommée INSPIRA, Espace industriel responsable et multimodal.

Le rôle du Comité Syndical

Le Comité Syndical est composé de 24 membres :

- ▶ 4 membres titulaires et 4 suppléants représentant la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- ▶ 4 membres titulaires et 4 suppléants représentant le Département de l'Isère
- ▶ 4 membres titulaires et 4 suppléants représentant la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais.



Les élus se réunissent une fois par trimestre environ et règle, par ses délibérations, les affaires de la compétence du Syndicat Mixte.

Il s'est réuni 3 fois en 2018 et a délibéré sur 34 propositions.

Le rôle du Bureau

Le Comité Syndical élit parmi ses membres un Bureau dans les conditions prévues à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Bureau comprend des membres (un Président, un Vice-président et un Trésorier) qui peuvent se voir assigner des prérogatives diverses et est chargé de préparer les décisions du Comité Syndical.

Jean-Pierre BARBIER,
Président
Président du
Département de l'Isère



Yannick NEUDER,
Vice-Président
Vice-Président Région
Auvergne-Rhône-Alpes
à l'enseignement
supérieur,
à la recherche et à
l'innovation

Francis CHARVET,
Trésorier,
Président de la
Communauté de
Communes du Pays
Roussillonnais



Le rôle du Comité de Suivi

Il s'est réuni 5 fois en 2018 et permet une revue de projet technique régulière avec l'ensemble des parties prenantes au projet. Ce comité est systématiquement précédé de la même demi-journée d'un échange technique entre les quatre collectivités visant à préparer les Bureaux et Comités syndicaux.

Les Comités de suivi réunissent :

- ▶ Le Syndicat Mixte,
- ▶ La Direction du Transport du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes,
- ▶ La Maison du Département de l'Isère Rhodanienne,
- ▶ Le pôle économique de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais,
- ▶ Isère Aménagement,
- ▶ La Compagnie Nationale du Rhône,
- ▶ La Mairie de Salaise,
- ▶ La Mairie de Sablons,
- ▶ SANO-DDT Isère.

L'équipe du Syndicat Mixte

Au quotidien, c'est une équipe technique composée de 6 agents dédiés au bon fonctionnement, au développement et à la performance environnementale de l'espace INSPIRA.

L'équipe se répartit de la manière suivante :

- ▶ Marianne AUDOUARD - Finances et gestion (60% jusqu'au 30/09/18 puis 80%)
- ▶ Amélie CHAMIGNON – Etudes et report modal (50%)
- ▶ Sandrine CHAMPIN – Technique et Environnement
- ▶ Vincent DAÏON – Direction (50%)
- ▶ Jessica MEUTER – Administratif et communication
- ▶ Lucie SAVOYE – Développement économique (80%)

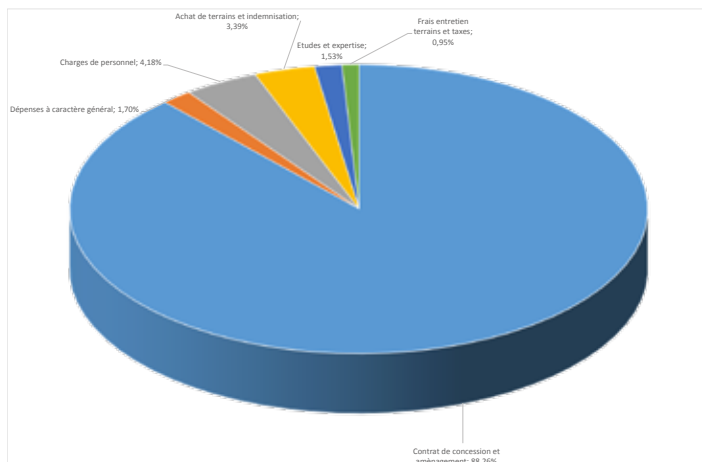


BUDGET 2018

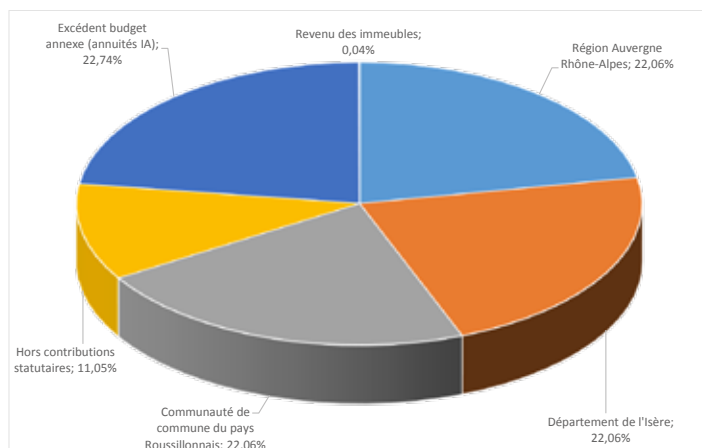
Budget 2018 : 7 Millions d'euros

(hors opérations d'ordre, reports et affectation de résultats)

Dépenses 2018 :



Recettes 2018 (opérations réelles) :



Détail des recettes hors contributions statutaires :

- ▶ Compagnie Nationale du Rhône 8,05 %
- ▶ Reversement TFB communale 1,12 %
- ▶ Etat 0,27 %
- ▶ SNCF 0,06 %
- ▶ VNF 0,07 %
- ▶ Remboursement / charges de personnel et mise à disposition 1,37 %
- ▶ Produits exceptionnels 0,11 %
- ▶ Produits des services 0,04 %

LES TEMPS FORTS

• 2 février 2018 :

Parcours sonore « Paysage-Paysages » organisé par le Conseil Départemental de l'Isère en partenariat avec le CAUE sur le territoire roussillonnais.



• 30 mars 2018 :

Arrêté d'ouverture d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'aménagement de la zone industrielle-portuaire de Salaise-Sablons.



• 8 mars 2018 :

Vote du budget et présentation du calendrier des travaux sur la zone INSPIRA.

• 22 mars 2018 :

Inauguration du nouveau bâtiment de l'entreprise Delmonico Dorel Carrières à Sablons.

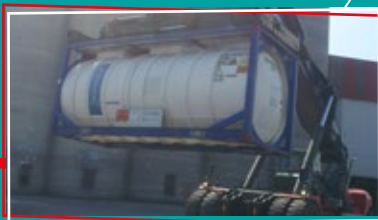
• 29 juin 2018 :

Assemblée Générale INSPIRA ENTREPRISES.



• 13 septembre 2018 :

Inauguration de la nouvelle activité de transport d'isotank du Port de la CCI Nord Isère de Salaise-Sablons.



• 2 juillet 2018 :

Visite sur la thématique de « l'atout biodiversité » dans les projets.

• 19 septembre 2018 :

Forum Mobilité avec les acteurs économiques du territoire.

DE L'ANNÉE 2018

• 24 mai 2018 :

Visite Martine Guibert, Vice-Présidente de la Région Déléguée aux transports sur INSPIRA.



• 4 juin 2018 :

Le projet Be Circle élu « coup de cœur » des Rencontres régionales de l'économie circulaire.



• 30 mai 2018 :

Audit interne aux côtés de l'association PALME.

• 6 juin 2018 :

Visite de la délégation chinoise SCIP sur la plateforme chimique d'OSIRIS et l'espace INSPIRA.

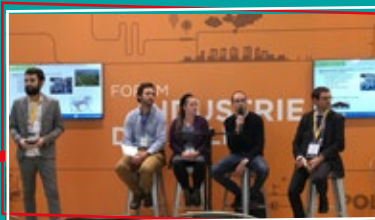
• 2 octobre 2018 :

Inauguration du nouvel établissement d'Hexcel.



• 28 novembre 2018 :

Signature du contrat entre Trédi Salaise et le GIE Osiris pour la valorisation de la chaleur fatale.



• 27 au 30 novembre 2018 :

Participation au Salon Pollutec.

• 19 décembre 2018 :

Déclaration d'utilité publique de l'aménagement d'INSPIRA.

LES ACTIONS DE 2018

Synergies industrielles
Multimodalité
Durabilité

Déployer les synergies industrielles

Hexcel inaugure son nouveau site de fabrication

Détecté en 2012 par l'agence AURA Entreprises, le site Hexcel a été inauguré le 2 octobre par Nick STANAGE, CEO et Président d'Hexcel, et Thierry MERLOT, numéro 2 du groupe en charge de l'Europe, l'Asie et le Moyen Orient.

Hexcel, l'un des leaders mondiaux de la fabrication de matériaux composites avancés pour les marchés de l'aéronautique, a

sélectionné la plateforme chimique les Roches-Rousillon parmi 71 sites étudiés dans le monde pour implanter cette première usine européenne de fabrication de polyacrylonitrile (PAN), matière première de la fibre de carbone. L'investissement s'est élevé à 250 M€ et a permis la création des 120 emplois directs.

INSPIRA a participé à la bonne réussite de cette

implantation en anticipant une partie de son programme d'aménagement. En effet, ont été aménagés un nouveau poste de transformation 225 KV/20KV et un parc de stationnement inter-entreprises de 150 places. La mobilisation de tous les acteurs entre OSIRIS et INSPIRA ont permis cette implantation.



Conférence de presse lors de l'inauguration d'Hexcel, en présence de la Direction d'HEXCEL, de la Ministre du Travail et des élus du Syndicat Mixte (Y. NEUDER, M-T. LAMBERT, F. CHARVET, et R. DURANTON).

Bientôt une nouvelle entreprise sur INSPIRA !



Esquisse du futur bâtiment SFLy

SFLy est une GreenTech qui développe une production à haute valeur ajoutée unique en France dédiée aux marchés du cosmétique et du médical. Pour ce faire, l'entreprise met au point un processus totalement innovant et s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire en ayant recours à des co-produits agricoles.

L'entreprise a choisi INSPIRA pour développer son activité. Le site lui permet de bénéficier d'une expertise industrielle reconnue et d'un approvisionnement en produits agricoles et chimiques locaux. Après plus de 3 ans d'accompagnement du Syndicat Mixte et de ses partenaires au projet, le permis de construire a été délivré en octobre 2018 dans un objectif de mise en production en 2020.

Trédi Salaise et Osiris : nouveau réseau de chaleur

Officialisé le 28 novembre sur le Salon Pollutec 2018, Trédi Salaise s'engage à livrer 600 000 t/an de vapeur d'eau au GIE Osiris d'ici juin 2020, contre 200 000 t/an actuellement.

Ce nouvel apport d'énergie fatale viendra en substitution de la consommation d'énergie fossile et permettra de réduire les émissions de CO2 de la plateforme d'environ 120 000 tonnes/an. Les acteurs franchissent ainsi une nouvelle étape dans leur engagement dans la transition énergétique.



Signature officielle du contrat entre TREDI SALAISE et le GIE Osiris sur POLLUTEC 2018

Projet DEMAART - Démonstrateur d'Eco-Matériaux pour un Aménagement Responsable des Territoires

En partenariat avec INDURA, cluster des infrastructures de transport et d'énergie en Auvergne-Rhône-Alpes, et PROVADEMSE, plateforme technologique d'INSAVALOR, filiale de valorisation de l'INSA Lyon, INSPIRA accompagne le développement d'un projet de démonstrateur. DEMAART permettra la valorisation de matériaux principalement issus du secteur du BTP, ne trouvant aujourd'hui pas de solution en éco-matériaux, nouvelles ressources pour ce secteur.

Ce futur démonstrateur a pour objectif de démontrer la qualité technique, économique et environnementale des éco-matériaux produits, notamment à travers des ouvrages expérimentaux instrumentés. L'année 2018 mobilise les acteurs industriels, les universitaires, organismes de certification, les syndicats professionnels et les collectivités pour la co-construction de ce projet d'innovation soutenu par INNOV'HA et financé par l'agence AURA Entreprises.

BE CIRCLE : pour une transition des acteurs industriels et de leur écosystème vers une économie circulaire

Dans la continuité de l'année 2017, INSPIRA s'est mobilisé, dans le cadre d'un programme européen, pour le développement de « Be Circle », plateforme web dédiée à l'accompagnement de synergies industriels.

« Be Circle » permet de faciliter les opportunités de synergies industrielles en améliorant l'usage des ressources et donc la compétitivité des entreprises. L'outil est utilisable à l'échelle d'un territoire, d'une zone d'activités et/ou d'une entreprise.

Après deux années de développement à l'échelle européenne, Engie portera la commercialisation de l'outil début 2019.



Eric Fournier, Vice-Président de la Région, Claude Aurias, Conseiller régional, Jérôme d'Assigny, Directeur Régional de l'ADEME, Nathalie Boyer, Secrétaire Générale d'Orée, Dominique Bourg, Philosophe et chercheur en économie circulaire, Denis Cocconcetti, CIRIDD et Vincent Daön, Directeur d'INSPIRA

« Be Circle » légitime l'approche d'INSPIRA menée en matière d'économie circulaire et facilite ainsi le développement d'un dialogue de confiance entre les industriels et le territoire permettant l'avancement de projet d'écologie industriel. Ce projet a été présenté lors du Colloque dédié à l'application de la démarche d'économie circulaire organisé par les Portes du Tarn en Juin dernier et auquel l'explorateur Jean-Louis ETIENNE participait.

Pour INSPIRA, la valeur ajoutée d'un tel projet est forte et l'outil a bénéficié de deux distinctions en 2018 :

- ▶ Nomination au EIT Awards, dans la catégorie « Innovation »,
- ▶ « Coup de cœur » des Rencontres régionales de l'économie circulaire.

Plusieurs porteurs de projet accompagnés ou prospects rencontrés confirment l'attractivité d'INSPIRA :

- ▶ 2 projets en cours sur le domaine public fluvial disposant de l'agrément du comité de validation,
- ▶ 3 projets en cours sur le secteur nord d'INSPIRA, dont 2 disposant de l'agrément du comité de validation,
- ▶ 9 nouveaux dossiers prospects et ou porteurs de projets identifiés sur l'année,

L'ensemble de ces projets ne se concrétiseront pas tous. En effet, outre le processus de sélection d'INSPIRA, un certain nombre de ces projets sont encore en attente d'une confirmation propre à l'entreprise.

Développer la multimodalité

La plateforme trimodale

INSPIRA a lancé en 2015 une étude technico-économique, juridique et financière d'une plateforme trimodale (fleuve, rail et route) sur l'espace industriel INSPIRA. Il s'agit, par la réalisation de cette étude, de répondre au programme de court, moyen et long terme proposé par le schéma portuaire de l'aire lyonnaise et de ses territoires d'influence pour le site de Salaise.

A l'issue de la phase 1 et 2 de cette étude complétée par des recommandations au regard des prospects en cours, plusieurs étapes ont finalisé l'étude objet de l'accord entre les partenaires.

	FUVIAL	FERROVIAIRE
PHASE 0	Utilisation du port public et et du faisceau d'accueil pour le conteneur. Extension du port pour le vrac : > Capacité max. de 30 000 EVP fluviaux > Utilisation d'un service fluvial (escale) existant jusqu'à 5 000 EVP. Création d'un service dédié au-delà. > Création d'un dépôt de vide : 20 à 25 000 EVP.	Trafics existants : 1,5 trains / jour Prospect vrac : train / jour Total : 2,5 trains / jour
PHASE 1	Seuil d'équilibre économique : 70 000 mouvements soit 115 000 EVP	
	57 750 EVP soit 350 000 mouvements Quai de 100 ml	57 750 soit 350 000 mouvements 600 ml de voie mère + 2 X 450 faisceaux de traitement
	Seuil d'équilibre économique : 70 000 mouvements supplémentaires TOTAL phase 2 à l'équilibre : 140 000 mouvements soit 230 000 EVP	
PHASE 2	70 000 mouvements soit 115 000 EVP Quai de 200 ml	70 000 mouvements soit 115 000 EVP 600 ml de voie mère + 2 X 450 faisceaux de traitement
	Seuil d'équilibre économique : 70 000 mouvements supplémentaires TOTAL phase 3 à l'équilibre : 210 000 mouvements soit 346 000 EVP	
PHASE 3	105 000 mouvements soit 173 000 EVP Quai de 450 ml	105 000 mouvements soit 173 000 EVP 600 ml de voie mère + 2 X 450 faisceaux de traitement + ajout de voie jusqu'à 750 ml voir 1000 ml

Première approche des volumes traités par phase selon le seuil de rentabilité calculé par le bureau d'études.



Un nouveau service au port de Vienne-Sud Salaise/Sablons



Le Port CCI Nord Isère inaugure sa nouvelle activité de transport d'isotanks avec ses partenaires

La CCI Nord Isère, gestionnaire de la plateforme multimodale de Vienne-Sud Salaise/Sablons, a inauguré le 13 septembre une nouvelle activité de transport de conteneurs citerne par voie fluviale (« isotank ») pour répondre aux besoins de son client Adisseo, l'un des leaders mondiaux de la nutrition animale.

En effet, le Groupe a optimisé ses coûts de transports et diminué son impact environnemental en acheminant son produit intermédiaire de fabrication à Barcelone par la voie fluviale.

Aménager le site durablement

Un système de management environnemental et sociétal (SME) est mis en œuvre au sein d'INSPIRA. Il porte sur les activités d'aménagement, de développement et d'animation économique, commercialisation et gestion d'INSPIRA. Ce système repose sur le principe de l'amélioration continue et a pour objectif de réduire les impacts environnementaux du projet.

Certifié en 2016, un audit de suivi réalisé en Juillet a vérifié que le Syndicat Mixte respecte les exigences de la norme ISO 14001-2015. Cette certification est le cadre le plus reconnu en matière de système de gestion

environnementale. Le Syndicat Mixte adhère depuis 2013 à l'Association nationale PALME qui l'accompagne dans la mise en place et la gestion du SME (audits internes, veille réglementaire, échanges de bonnes pratiques avec d'autres parcs d'activités...). INSPIRA confirme ainsi la volonté d'intégrer l'environnement dans la gestion des études, de l'aménagement et la commercialisation de la zone en prenant en compte les critères économiques et sociaux. Le Syndicat Mixte s'engage sur 5 axes stratégiques en multipliant les actions.

Préserver les ressources naturelles

- **Le PGRE, un nouvel outil pour préserver la ressource en eau**

Imposée par la Directive Cadre sur l'Eau, le Plan de Gestion des Ressources en Eau (PGRE) établi, de manière collective avec les différents usagers de l'eau. Ce PGRE vise à optimiser les consommations de chacun sans pénaliser le développement du territoire mais aussi à protéger la ressource et les espaces naturels connectés.

Le Syndicat Mixte s'est engagé à participer aux financements de deux études sur l'eau :

- ▶ Substitution des ressources - Relocalisation temporelle et spatiales des prélèvements,
- ▶ Réalimentation de la nappe via les îlots de la Platière, le réseau de paléo-chenaux ou des bassins d'infiltrations avec les eaux superficielles ou les eaux de refroidissement.

- **Un parking valorisant la transition énergétique**

Depuis sa création, INSPIRA est engagé dans une démarche d'écologie industrielle et de valorisation des énergies renouvelables. CNR, partenaire du Syndicat Mixte pour le développement d'INSPIRA, a installé des ombrières photovoltaïques sur le parking mutualisé semi-couvert au nord d'INSPIRA sur une surface de 1 600 m² soit près de 950 panneaux.

La production d'énergie réalisée depuis sa mise en production en juillet 2018 à fin décembre est de 174 MWh soit la consommation électrique annuelle de 70 personnes.



Ombrières photovoltaïques du parking inter-entreprises

• Les indicateurs de la Maison de Projet

Bâtie en 2015 dans une ancienne péniche de transport de marchandises, la Maison de Projet est un lieu public qui accueille également les bureaux de l'équipe du Syndicat Mixte. Elle possède ses propres indicateurs.

Ceux-ci sont relevés annuellement et il est constaté une baisse notable de la consommation énergétique sur les indicateurs depuis 2017 :

- ▶ Moins 18% de consommation électrique générale ;
- ▶ Moins 12% de consommation d'eau ;
- ▶ Moins 31% de consommation de papiers
- ▶ Moins 38% de production de déchets non-dangereux

Ces baisses reflètent un comportement plus responsable des usagers. Le taux de location des salles de réunions de la Maison de projet ayant par ailleurs augmenté de 64% entre 2017 et 2018.



Maison de Projet

• Vers une politique zéro papier

En 2018, le Syndicat Mixte a intégré la dématérialisation dans son processus de traitement des données.

Cette démarche consiste à transférer les données d'un support matériel (souvent papier) à un support numérique :

- ▶ les délibérations votées lors du Comité Syndical, autrefois envoyées à la Préfecture par courrier, sont transmises en ligne,
- ▶ les factures des fournisseurs sont dématérialisés en remplacement d'envois par courrier,
- ▶ la dématérialisation des marchés publics est devenue obligatoire depuis le 1er octobre 2018, plus aucune réponse à un appel d'offre au format papier n'est recevable.

Protéger la biodiversité

• Rencontre autour de la biodiversité dans les projets



Discussion autour de la biodiversité sur INSPIRA

A l'initiative du Syndicat Mixte des Rives du Rhône, une visite sur la thématique « Projets et biodiversité » ont permis de présenter le projet INSPIRA.

Une vingtaine de personnes issues de collectivités ou d'organismes publics ont répondu présentes et ont ainsi pu partager leurs expériences sur d'autres projets.

- **Entretien des espaces verts du site**

INSPIRA réalise des travaux toute l'année pour maintenir le site propre :

▶ Gestion différenciée des espaces : un fauchage tardif est effectué à l'automne pour préserver la biodiversité du site.

▶ Plantation d'une haie végétalisée autour de la Maison de Projet : tel que prévu dans le plan d'aménagement de la zone, elle est constituée d'essences locales et rustiques.

▶ Contrats de prêts à usage avec les exploitations agricoles.



Haie végétalisée de la Maison de Projet



Verger en exploitation

Contribuer à l'insertion professionnelle des habitants du territoire

- **La clause sociale dans les marchés publics**

Dans chaque cahier des charges rédigé par le Syndicat Mixte, une clause sociale et professionnelle est l'une des conditions d'exécution du marché public. Le prestataire retenu s'engage à réserver aux personnes visées par la prestation d'insertion un nombre d'heures représentant au minimum 30% du nombre total d'heures réalisées sur une année.

En 2018, 1 408 heures d'insertions sociales ont été déclarées sur les marchés publics en cours.

- **Campagne de nettoyage du site**

L'espace INSPIRA étant vaste, il fait malheureusement l'objet de dépôts sauvages réguliers de tous genres (gravats, mobiliers, déchets végétaux, pneus...) par des particuliers et des professionnels. Le Syndicat Mixte a donc lancé en décembre une opération de nettoyage du site. La société d'insertion professionnelle PRODEPARE a mobilisé une équipe de six personnes sur quatre journées pour collecter et jeter en déchetteries les 30 m3 de déchets ramassés.

- **Le partenariat éducatif avec la Cité scolaire de l'Edit continue !**

Depuis plusieurs années maintenant, INSPIRA participe à développer l'éducation et l'orientation des élèves de la Cité Scolaire de l'Edit à Roussillon à travers plusieurs actions :

► **Forum éducation à l'orientation « L'avenir vous inspire ? »**

L'équipe pédagogique du Collège de l'Edit à Roussillon a organisé un Forum d'Orientation le 9 février 2018 avec la collaboration de plusieurs partenaires et entreprises du territoire. INSPIRA est intervenu auprès d'une vingtaine de collégiens pour leur exposer les métiers liés à l'économie circulaire sur le territoire.



Le cinéma REX a accueilli les élèves pour la projection de leur film « Filmons notre citoyenneté »

► **Des étudiants à la rencontre de leur avenir**

Le 2ème forum professionnel « Venez à la rencontre de votre avenir » s'est déroulé le 8 mars 2018 avec les lycées Ella Fitzgerald à Saint-Romain-en-Gal et la Cité Scolaire de l'Edit à Roussillon. Les élèves de Bac Professionnel et les étudiants de BTS Assistant de Gestion ont assisté à des conférences et des ateliers pour échanger avec des professionnels sur leurs perspectives d'avenir.

INSPIRA est intervenu pour présenter les perspectives d'emploi et de carrière dans les secteurs de l'économie circulaire.



Intervention de R. DURANTON et V. DAÏN (INSPIRA) au lycée Ella Fitzgerald

► **Sortie sur grand écran du métrage « Filmons notre citoyenneté »**

En 2017, les élèves de 1ère Bac pro Gestion et Administration de la Cité scolaire de l'Edit investissaient la Maison de projet pour le tournage de leur long métrage sur l'économie circulaire. L'aboutissement de ce projet éducatif autour de la citoyenneté, de l'insertion professionnelle et du développement durable a été projeté sur la toile du Rex en séance publique le 15 octobre 2018. Ce travail collaboratif entre les élèves du collège et du lycée les a sensibilisés au développement durable en créant un docu-fiction original et très proche de leur quotidien. Après 2 ans de travail, les cinéastes en herbe, entourés de leur équipe pédagogique et de la réalisatrice Elodie Pelloux, n'étaient pas peu fiers de présenter leur métrage à leurs proches et leur public.

Réduire l'impact des activités sur les milieux naturels et prévenir toute pollution

- **Mesure de la qualité de l'air**

La qualité de l'air au niveau d'INSPIRA et des infrastructures environnantes est surveillée par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes. Deux jauges Owen sont installées sur la parcelle de la Maison de Projet.

Sur 2018, deux campagnes de mesures, de deux mois chacune, ont été réalisées en hiver et en été. Celles-ci permettent de mesurer les taux de dioxines et de métaux lourds dans l'air ambiant. Aujourd'hui, ces résultats montrent des taux inférieurs à la valeur maximale recommandée.

Favoriser les modes de transport et de déplacement alternatifs

- **PDIE, les premières actions ont vu le jour !**

Lancée en 2017, le Plan de déplacement Inter-Etablissements MOBIL'ID est le fruit du partenariat entre INSPIRA, la CCI Nord Isère et la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais.

Cette démarche rassemble 19 entreprises du Pays Roussillonnais situées dans le périmètre entre Chanas et Roussillon, de la plateforme chimique de Roussillon OSIRIS, d'INSPIRA et des zones d'activités commerciales ou artisanales. Elles ont toutes un même objectif : améliorer la mobilité des salariés et favoriser notamment le co-voiturage.

Grâce à la collaboration de partenaires tels que le Département de l'Isère, la Région Auvergne Rhône-Alpes, l'Association de Prévention Routière ou le Syndicat d'Electrification de l'Isère, le PDIE Mobil'ID a organisé un évènement pédagogique et ludique sur la thématique de la mobilité le 19 septembre dans la galerie commerciale de Carrefour Salaise. Le public a eu l'opportunité de tester des vélos à assistance électriques, d'essayer des simulateurs d'éco-conduite, de (re)découvrir les modes de transports en commun et de s'informer sur les nouvelles possibilités de transports.



La galerie commerciale de Carrefour Salaise a accueilli le grand public lors du Forum Mobilité

- **Hydrogène**

En un an, la Communauté de Communes a conduit une étude de faisabilité, soutenue financièrement par l'ADEME et la Région Auvergne Rhône-Alpes. Un diagnostic a permis

d'identifier tous les atouts disponibles et les quelques faiblesses.

Via des entretiens et une enquête en ligne, un potentiel d'usagers et d'investisseurs a confirmé la réalité d'un tel

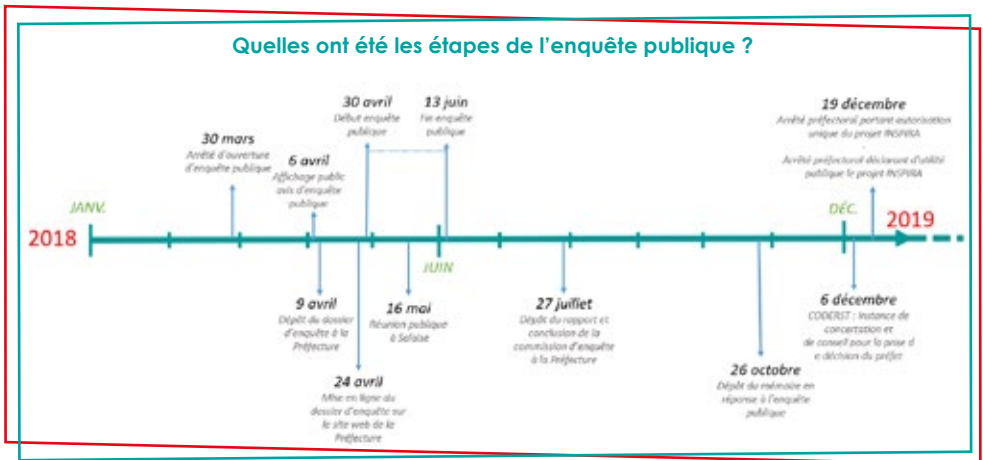
projet sur le territoire. Enfin, la localisation potentielle sur INSPIRA a été révélée par les entretiens avec les industriels pour une station-service Hydrogène – Gaz Naturel et Electricité.

Maintenir le dialogue avec le territoire

- Le projet INSPIRA déclaré d'utilité publique

Comme toutes opérations susceptibles de modifier l'environnement dans une commune, une enquête publique concernant le projet INSPIRA a été ouverte entre le 30 avril 2018 et le 13 juin 2018. L'objectif étant d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts et de l'avis des tiers sur ces opérations.

Pour rappel, une concertation a eu lieu entre 2010 et 2013 afin de faire connaître le projet de développement et d'aménagement d'INSPIRA aux différents acteurs du territoire. Par délibération du 6 décembre 2013, le Comité Syndical a approuvé le bilan de la concertation publique et ainsi créer la zone d'aménagement concerté.



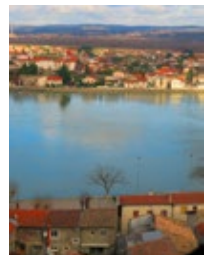
- Instance de dialogue avec les associations environnementales et citoyennes

► **Rencontre d'échanges et d'informations autour du projet INSPIRA**

Le Syndicat Mixte a rencontré les associations environnementales du territoire le 29 novembre suite à la conclusion de la commission d'enquête et aux différentes demandes de la préfecture. Durant ce temps d'échange, et suite à la demande du Préfet, une réponse a été apportée point par point aux remarques et questionnements de la commission d'enquête en reprenant les contributions des différentes parties.

► **2ème édition de Paysages => Paysages : une découverte sonore étonnante !**

Vendredi 2 février, la Maison de Projet a été le point de départ du parcours sonore en bus « Paysages en mouvement » imaginé et créé par le CAUE de l'Isère, le Département de l'Isère et le collectif « LABORATOIRE ». La visite d'environ deux heures était ponctuée par des lectures de textes et par des bandes sons originales créées par Henry Torgue, chercheur et compositeur reconnu. La trentaine de passagers, professionnels ou particuliers, ont pu laisser libre court à leur imagination, s'approprier les bruits et redonner la parole au paysage roussillonnais.



Point d'arrêt sur les hauteurs de Serrières

ZOOM sur l'aménageur ISERE AMENAGEMENT :

► Conduite de l'enquête publique

L'année 2018 a été principalement marquée par la conduite de l'enquête publique qui s'est tenue du 30 avril au 13 juin et qui a induit l'élaboration des dossiers administratifs. Les arrêtés préfectoraux ont été obtenus fin décembre.

► Travaux de finition du parking mutualisé nord après mise en service des ombrières photovoltaïques.

Ce parc de stationnement inter-entreprises situé au nord du site INSPIRA et comprenant 150 places a été aménagé par INSPIRA et sera ouvert aux salariés en 2019.



Finition du parking mutualisé



Vue aérienne sur les mares artificielles créées

► Les crapauds calamites déménagent !

Le crapaud calamite est une des espèces protégées vivant sur l'espace INSPIRA. En anticipation des autorisations, des travaux favorables à la biodiversité dans l'aménagement de la zone, dix mares artificielles ont été créées dans le bassin de la Fontanaise pour accueillir les crapauds calamites au printemps. Ainsi, la reproduction des amphibiens ne sera pas perturbée et leur écosystème préservé.

► La gestion des eaux pluviales

La réfection de la rue Denis Papin et des abords de la RD 51 ont permis de créer des ouvrages de réception des eaux pluviales.

Les eaux pluviales des abords des voiries sont dirigées vers des noues (fossés drainants) qui intègrent une végétation permettant d'absorber et filtrer les eaux issues des voies de circulation. Un massif filtrant avec des plantes filtrantes se trouvent en fond de fossé pour traiter les pollutions chroniques. Les eaux collectées par le drain sont ensuite rejetées dans une tranchée d'infiltration.

► Nouvelles plantations d'arbres locaux sur la zone nord d'INSPIRA

L'embellissement de la RD 51 et de la rue Denis Papin est achevé par la plantation d'arbres de haute tige et d'arbustes : une centaine d'érables planes en double alignement le long de la départementale pour créer un futur espace piéton et cycle et un mélange de trembles, d'érables planes et d'aubépines pour la rue Denis Papin.

Le parking mutualisé accueille des micocouliers de Provence et des arbres de petit développement comme le pommier sauvage et le cormier.



Plantations aux abords de la rue Denis Papin et de la RD 51

► Acquisition et libération amiable des terrains

1,3 ha d'acquisitions complémentaires et 11,7 ha de libération d'exploitations agricoles. L'exploitation agricole est poursuivie via des prêts à usage annuels.

PROMOUVOIR LE SITE

INSPIRA présent au SALON POLLUTEC 2018 à Lyon



AURA Entreprises accueillait le stand INSPIRA sur POLLUTEC

Pour la 3ème édition consécutive, INSPIRA a exposé sur POLLUTEC, salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement. INSPIRA bénéficiait d'un espace au sein d'un stand porté par l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et dédié à l'économie circulaire.

La présence sur ce salon clé a ainsi permis une mise en avant des actions menées en faveur de l'économie circulaire et des solutions d'accompagnement aux projets de développements industriels. De plus, dans le cadre du Salon, INSPIRA est intervenu au sein de deux conférences :

► « France, Belgique, Canada : 3 cas concrets de démarches d'écologie industrielle et territoriale », table ronde organisée et animée par Orée,

► « Démonstrateur d'Eco-Matériaux pour un Aménagement Responsable du Territoire », présentation officielle du projet par les structures pilotes INDURA, PROVADESME et INSPIRA.

POLLUTEC a également permis à INSPIRA de bénéficier d'articles au sein de différentes publications.

De nouveaux supports de communication

En 2018, INSPIRA a développé de nouveaux outils de communication qui mettent en avant les entreprises et les services qu'elles proposent :

Le carnet des entreprises

Ce carnet est un annuaire regroupant l'ensemble des « cartes d'identités » des 23 entreprises de l'espace INSPIRA. Celui-ci est également téléchargeable sur notre site www.espace-inspira.fr.



Les entreprises d'INSPIRA sous les projecteurs !



Séverine CASSUBIE, responsable d'agence S12P, en pleine interview

Le Syndicat Mixte a lancé une campagne de mini-vidéos qui présentent en quelques minutes les entreprises d'INSPIRA. L'objectif est d'interviewer un responsable ou un représentant de l'entreprise afin qu'il décrive l'histoire,

l'activité et l'intérêt d'être implanter sur l'espace INSPIRA pour elle.

La première vidéo, diffusée sur notre chaîne YouTube en décembre, présente la société S12P, centre de formation en sécurité industrielle.

Communication digitale

Officiellement lancé en septembre 2016, le site internet www.espace-inspira.fr présente le projet et ses actualités. On dénombre près de 4 600 visiteurs sur l'année 2018. 4 newsletters reprenant nos actualités trimestrielles ont été envoyés aux 1 200 abonnés.

INSPIRA communique en temps réel sur des événements importants et sur des sujets qui l'interpellent grâce au réseau social Twitter. En 2018, @Espace_INSPIRA a partagé ses 70 « gazouillis » avec ses 289 followers (=abonnés), soit près de 66 followers en plus par rapport à 2017.



Un nouvel espace Food-Truck sur INSPIRA

Approuvée en Comité Syndical du 6 novembre 2018, l'espace INSPIRA va mener l'expérience d'accueillir un ou plusieurs food-trucks.



Food-truck de « Chez MAMIE BIBI »

La demande émane de salariés qui souhaitent bénéficier d'une restauration rapide à un prix accessible sur INSPIRA pour leur pause méridienne. Après un appel à manifestation d'intérêt lancé en mai 2018, la zone INSPIRA accueille désormais le food-truck « Chez Mamie Bibi » tous les Mercredis et Vendredis depuis décembre. Celui-ci propose des plats traditionnels cuisinés par Mamie Bibi. Le site INSPIRA espère accueillir un deuxième food-truck début 2019 afin d'offrir un service de restauration quotidien aux salariés travaillant aux alentours.

Une découverte du territoire à travers les sons

04/02/18, Le Dauphiné Libéré

« Paysage-Paysages » et Inspira

07/02/18, L'Essor

Aider les élèves à s'orienter

11/02/18, le Dauphiné Libéré

Bientôt une nouvelle usine sur la Zone Inspira

03/03/18, Le Dauphiné Libéré

Inspira : enjeux industriels et multimodaux

22/03/18, Journal du Bâtiment et des Travaux Publics

40 M€ d'investissements sur Inspira : enjeux industriels et multimodaux

24/03/18, L'Essor

Hier soir, le débat a bien eu lieu

17/05/18, Le Dauphiné Libéré

Le soutien sans faille de Salaise

22/05/18, Le Dauphiné Libéré

Martine Guibert en visite sur Inspira

02/06/18, L'Essor

Retour sur les Rencontres de l'économie circulaire en Auvergne-Rhône-Alpes ce 4 juin 2018

04/06/18, www.eclaira.org

Les deux coups de cœur de l'économie circulaire

05/05/18, www.auvergnerhonealpes.fr

Economie circulaire : Be Circle veut rendre effective l'économie circulaire

13/06/18, Enviscope

Plus de 110 personnes venues de la France entière pour échanger autour des enjeux de l'économie circulaire pour le développement économique

12/07/18, www.portesdutran.fr

L'isotank : solution durable et économique

14/09/18, Le Dauphiné Libéré

Inspira a apporté près de 10 millions d'euros

04/10/18, Le Dauphiné Libéré

Mobil'ID se tourne vers le grand public pour le détourner de la voiture

01/10/18, L'Essor

DEMAART : un démonstrateur d'éco-matériaux grandeur nature

21/12/18, www.echo-circulaire.com

LES ENTREPRISES

Entreprises plateforme chimique

GIE Osiris	HEXCEL
ADISSEO	NOVACYL
AIR LIQUIDE Acétylène	NOVAPEX
AIR LIQUIDE	RHODIA ACETOW
Hydrogène BAXTER	SUEZ
CLEEF SYSTEM DALKIA	PRAYON
ECOAT	
ELKEM Silicones	
EVONIK	
GESIP	



Espace Industriel

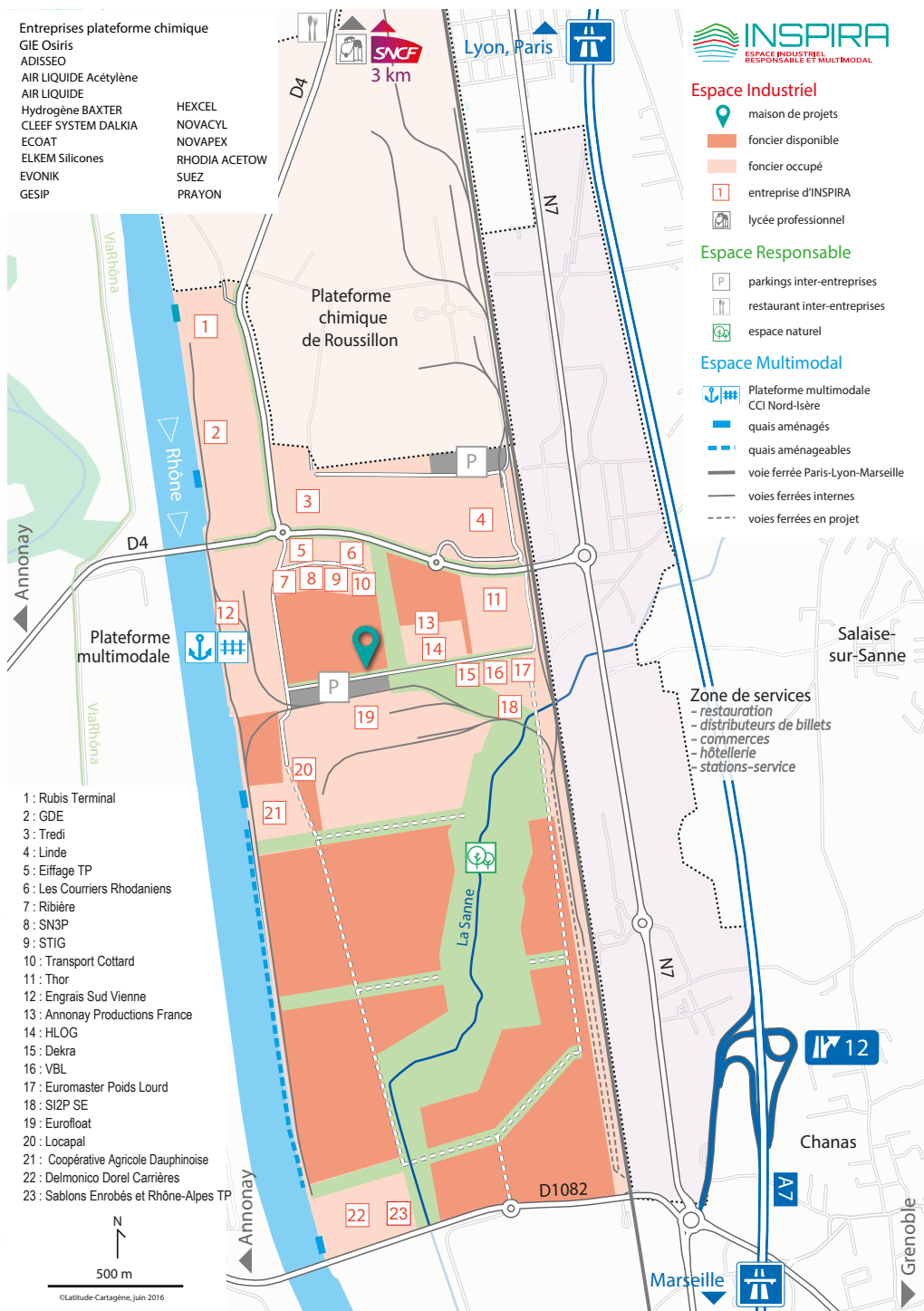
- maison de projets
- foncier disponible
- foncier occupé
- entreprise d'INSPIRA
- lycée professionnel

Espace Responsable

- parkings inter-entreprises
- restaurant inter-entreprises
- espace naturel

Espace Multimodal

- Plateforme multimodale CCI Nord-Isère
- quais aménagés
- quais aménagés
- voie ferrée Paris-Lyon-Marseille
- voies ferrées internes
- voies ferrées en projet



- 1 : Rubis Terminal
- 2 : GDE
- 3 : Tredi
- 4 : Linde
- 5 : Eiffage TP
- 6 : Les Courriers Rhodaniens
- 7 : Ribière
- 8 : SN3P
- 9 : STIG
- 10 : Transport Cottard
- 11 : Thor
- 12 : Engrais Sud Vienne
- 13 : Annonay Productions France
- 14 : HLOG
- 15 : Dekra
- 16 : VBL
- 17 : Euromaster Poids Lourd
- 18 : SI2P SE
- 19 : Eurofloat
- 20 : Locapal
- 21 : Coopérative Agricole Dauphinoise
- 22 : Delmonico Dorel Carrières
- 23 : Sablons Enrobés et Rhône-Alpes TP



©Latitude-Cartagène, juin 2016



www.espace-inspira.fr

Syndicat Mixte de la Zone Industriale Portuaire de Salaise-Sablons
311 rue des Blames 38150 Salaise Sur Sanne
Tél.: 04 74 86 83 80
Fax: 04 74 86 83 89

Suivez-nous... 

Créé par :

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes


www.isere.fr

